

## iEM2000 et iEM2010 Compteurs d'énergie électrique active

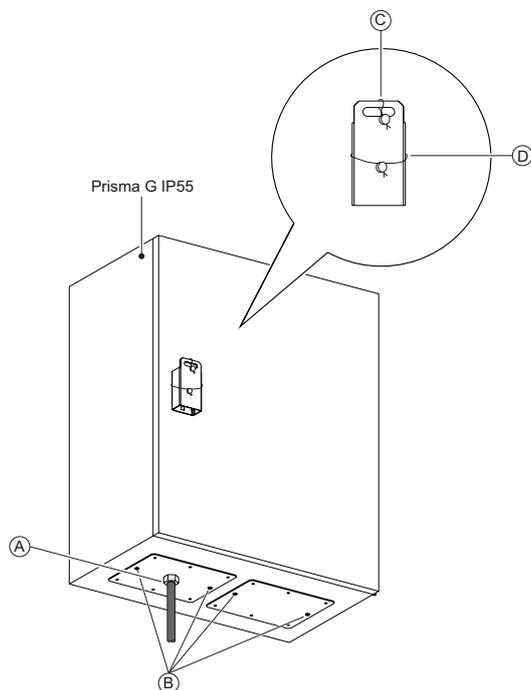
Mise en place du compteur pour respecter  
les exigences de la directive 2004/22/CE  
(directive MID) selon le certificat d'examen  
CE de type LNE-16113 rev. 2

### Introduction

Le certificat d'examen CE de type LNE-1613 rev. 2 concerne les compteurs d'énergie active suivants :

- Compteur iEM2000, référence A9MEM2000
- Compteur iEM2010, référence A9MEM2010.

### Instructions d'installations



Les compteurs d'énergie active sont conformes à la directive européenne 2004/22/CE sur les Instruments de Mesure (directive MID) **lorsqu'ils sont installés dans un coffret électrique Prisma G IP55** (références 08302, 08303, 08304, 08305 ou 08306) équipé de son kit de cadenassage (référence 08939) en respectant les instructions décrites dans le certificat d'examen CE de type et résumées ci-dessous (voir schéma ci-contre) :

- passage des câbles dans un presse-étoupe fixé sur les trappes dédiées (A),
- rivetage des trappes par rivets pop standard (B),
- double scellement du kit de cadenassage :
  - 1 lien de scellement en lieu et place du cadenas (C)
  - 1 lien de scellement passant sur la poignée et dans l'espace entre les points de verrouillage (D)
- serrage des liens de scellement suffisant pour empêcher l'ouverture du coffret et l'accès au compteur.